

Le **mardi 8 novembre 2016**, ceux sont tous les salariés des établissements du social et médico-social qui doivent se retrouver ensemble dans la rue et dans l'action partout en France, pour nos salaires, nos Conventions Collectives...

PLFSS

Le trou de la sécu bouché sur le dos des salariés

La sécu... C'est l'affaire de toutes et tous

Elle contribue avec les subventions des collectivités territoriales au financement de nos établissements du médico-social et du social. Son budget, fixé par le **Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS)**, détermine les conditions de prises en charge des usagers et les conditions de travail des salariés-es. Lors de sa présentation, Mme Touraine, Ministre de la Santé et des affaires sociales, en a profité pour annoncer un retour à l'équilibre des comptes, bien entendu, sur le dos des salarié-es et des prestations pour les usager-es.

tion des cas de détresse. La souffrance au travail, la perte de sens professionnel, les burnout ou les suicides ne sont pas des fatalités !

Fusions et absorption, faites vos jeux !

Les contours de notre secteur se redessinent, de nombreux établissements ont été absorbés ou sont en cours de fusion. **Pour SUD Santé Sociaux**, la volonté de réduire le nombre d'acteurs dans le social et médico-social est évidente. Pour faire face aux nouveaux modes de financements (appel à projet et mise en concurrence, contrats à impacts sociaux...) et aux objectifs comptables, le regroupement de structures est une tendance de fond. **Avec la loi Touraine, des Groupements de Coopération Sociale et Médico-Social se mettent en place, ils sont le pendant des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT)**. Ils constituent un arsenal supplémentaire, qui permet aux gouvernements successifs de continuer la politique de destruction/restructuration, fusion/absorption des structures de l'ensemble de nos secteurs. A ce rythme, c'est bien la richesse et la diversité de nos pratiques professionnelles qui sont menacées par la standardisation et la recherche de résultats quantifiables.

Battons-nous pour nos salaires et nos Conventions Collectives !

Nos salaires sont gelés depuis de trop nombreuses années et la révision des classifications sont bloqués au nom des restrictions budgétaires et autres plans de retour à l'équilibre. Dans certaines Conventions Collectives, le pouvoir d'achat a diminué de quasi 25% en 20 ans... Avec la refonte des métiers et la volonté affichée



Union syndicale
Solidaires

Asphyxie budgétaire pour les équipes et les publics

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux, après les coupes budgétaires imposées par les collectivités territoriales se traduisant sur le terrain par des fermetures de services ou des déconventionnements, le gouvernement entend poursuivre l'asphyxie financière des secteurs sociaux en les attaquant cette fois-ci via la sécurité sociale. **Le PLFSS qui sera voté prévoit 4,1 Milliards d'euro « d'économies » supplémentaires imposé par le gouvernement VALLS dont 200 millions pour les secteurs Social et Médico-Social**. Ces économies se feront, on le sait déjà, par des inégalités d'accès aux soins et aux services sociaux. Pour les salariés, les conséquences seront fatales : licenciements, précarité, bas salaires, surcharge et intensification du travail... C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. De trop nombreux collègues vivent de plus en plus mal la situation qui leur est faite, le ras le bol se généralise. Le gouvernement reste sourd à la multiplica-



Fédération nationale

SUD Santé Sociaux
Solidaires-Unitaires-Démocratiques

70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS

Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67

www.sudsantesociaux.org
contact@sudsantesociaux.org
Tweet: sudsantesociaux

Paris, le 24/10/2016

du patronat de dénoncer les Conventions Collectives (CC 66, Croix Rouge...) en 2017. Une refonte des grilles salariales au prétexte des nouveaux diplômés n'est pas à exclure. L'objectif affiché est de réduire le coût du travail et de tirer nos salaires vers le bas. Puisqu'il n'y a plus de trou de la Sécu, les salaires doivent être revalorisés ! Prenons au mot la Ministre. La loi travail n'arrangera pas la situation. Les logiques de dumping social sont à prévoir et à combattre !

AUJOURD'HUI, CA SUFFIT !

Depuis 6 mois, le mouvement social mène toujours la bataille pour obtenir le retrait de la Loi Travail. Dans la continuité de ce combat, ensemble, public, privé, sanitaire, médico-social, social, mobilisons-nous massivement sur les territoires pour exiger notre dû et des moyens pour un service de qualité et de proximité envers la population.

Il faut que ça change !

Nous qui tous les jours dans les services, les établissements prenons soin des populations les plus fragiles et dispensons une prise en charge de haute qualité, nous exigeons un plan d'urgence pour notre secteur et revendiquons :

- Une revalorisation statutaire et salariale
- L'abandon du projet de réingénierie de l'ensemble des métiers du social
- Des grilles de salaires linéaires sans barrage ni quota tenant compte de l'égalité salariale entre les hommes et les femmes.
- La défense et l'amélioration des Conventions Collectives de nos secteurs...
- L'octroi des moyens budgétaires permettant aux établissements sociaux et médico-sociaux d'assurer leur mission de service public, d'investir, d'embaucher et de transformer en CDI les contrats précaires.
- Des politiques sociales à hauteur des besoins de la population, quelques soient leurs lieux d'habitation
- L'abrogation de la loi travail

Le **8 novembre 2016**, La Fédération SUD Santé Sociaux appelle à une mobilisation d'ampleur et à la grève pour en finir avec les politiques d'austérité.

